

**Nouvelles lignes directrices en matière de prévention des maladies respiratoires fébriles :
Protection des patients et du personnel
Partie 1 : Dépistage**

En quoi consistent les nouvelles lignes directrices sur les maladies respiratoires fébriles (MRF)?

Les nouvelles lignes directrices décrivent les pratiques exemplaires relatives au dépistage et à la prise en charge des maladies transmises par gouttelettes (p. ex. méningococcémie, grippe, VRS, streptocoque du groupe A).

- La transmission par gouttelettes se produit lorsque les sécrétions respiratoires d'une personne entrent en contact direct avec les muqueuses des yeux, du nez ou de la bouche d'une autre personne. Puisque la plupart des microorganismes présents dans les sécrétions respiratoires peuvent également survivre sur des surfaces inertes, plusieurs maladies transmises par gouttelettes peuvent se propager par contact indirect.

D'où proviennent les nouvelles lignes directrices sur la prévention des MRF?

Ces nouvelles lignes directrices sur la prévention des MRF ont été élaborées par le Comité consultatif provincial des maladies infectieuses (CCPMI), lequel est constitué d'un groupe de spécialistes dans le domaine des maladies infectieuses et du contrôle des infections, qui relève directement du médecin hygiéniste en chef, D^r S. Basrur. Ces lignes directrices remplacent plusieurs documents publiés lors de la crise du SRAS et portent uniquement sur les situations où il n'y pas d'éclosion d'infection.

Quand doit-on utiliser les pratiques énoncées dans ce nouveau document?

Les pratiques exemplaires relatives aux MRF énoncées dans ce document devraient faire partie de la pratique **COURANTE** pour **TOUS** les soins prodigués aux patients dans tous les établissements de soins de santé. Elles devraient être intégrées aux programmes actuels de prévention et de contrôle des infections pour les autres maladies, dans le cadre d'un effort global de maintien de normes acceptables de prévention et de contrôle des infections dans l'ensemble des établissements.

Quels sont les éléments d'un programme efficace de prévention des MRF?

La prévention des MRF repose sur l'adoption de plusieurs stratégies, notamment :

- un programme annuel de vaccination antigrippale;
- des stratégies efficaces et efficaces de dépistage et de surveillance;
- des mesures de prévention rigoureuses et fondées sur des éléments probants;
- des méthodes établies de déclaration;
- l'évaluation du programme.

Quels sont les symptômes des MRF?

Les principaux symptômes sont une toux OU un essoufflement nouveau ou plus grave que d'habitude. Si le patient ou le client présente l'un ou l'autre de ces symptômes, il importe de prendre sa température pour vérifier la présence de fièvre. Des précautions devraient être prises si le patient ou client présente à la fois une fièvre et des symptômes respiratoires.

Il se peut que les personnes âgées et les personnes immunodéprimées ne manifestent pas de réaction fébrile. De plus, il se peut que les personnes qui se rendent dans un établissement de soins après avoir pris un antipyrétique tel que le Tylenol ne présentent pas une température plus élevée. Par conséquent, lorsqu'une personne déclare se sentir fiévreuse, cela justifie l'adoption de mesures de précaution. Lorsqu'une personne déclare ne pas se sentir fiévreuse et que sa température est de 38 °C ou plus, cela justifie également l'adoption de mesures de précaution.

Comment peut-on dépister la présence de MRF chez les clients ou patients?

Il y a deux méthodes acceptables de dépistage pour déceler les personnes atteintes de MRF :

1. Poser des questions directement aux patients (dépistage actif);
2. Utiliser des affiches indiquant aux patients/clients de s'auto-évaluer et de s'auto-identifier (dépistage passif).

On peut trouver un exemple d'affiche sur le site Web du CDC à <http://www.cdc.gov/flu/protect/covercough.htm>.

Au besoin, on peut utiliser une démarche combinée, à la fois active et passive. S'il existe un doute à savoir si le patient ou client peut comprendre les consignes indiquées sur l'affiche, il importe de lui poser directement les questions pertinentes.

Que doit-on faire dans les situations où l'on voit un patient régulièrement (p. ex. dans le cas des soins à domicile)?

Le dépistage chez les personnes recevant des soins à domicile devrait s'effectuer de façon suivie. Lors de la première visite, le patient devrait être évalué pour déterminer s'il présente des symptômes de MRF. Cette évaluation peut se faire dans les 24 heures avant la première visite ou lorsque le fournisseur de soins se présente au domicile. Par la suite, le client devrait apprendre à s'auto-évaluer et à aviser son fournisseur de soins de tout nouveau symptôme pour que les mesures appropriées soient prises. Si le patient n'est pas apte à se conformer à cette démarche, le fournisseur de soins devrait commencer chaque visite en demandant au client s'il présente de nouveaux symptômes de toux ou de fièvre.

Doit-on remplir un formulaire chaque fois qu'on voit un patient?

Non. Il est nécessaire d'évaluer chaque patient/client pour détecter des symptômes de MRF et de consigner le fait que l'évaluation a eu lieu. Il n'est pas nécessaire de remplir un formulaire distinct pour chaque évaluation. Ce qui importe c'est d'informer les autres fournisseurs de soins qu'un patient est atteint de MRF et que des précautions doivent être prises.

Où puis-je obtenir un exemplaire des nouvelles lignes directrices sur la prévention des MRF?

Ces lignes directrices peuvent être téléchargées en format pdf du site Web du MSSLD de l'Ontario à l'adresse suivante : http://www.health.gov.on.ca/english/providers/program/infectious/diseases/best_prac/bp_fri_f.pdf.

Exemple de protocole de dépistage des MRF

Adapté du document « Prévention des maladies respiratoires fébriles » du CCPMI, publié en septembre 2005.

Dans le cas d'un nouveau patient ou client, poser les questions suivantes :

1. Avez-vous une toux ou un essoufflement nouveaux?
OU

Avez-vous une toux ou un essoufflement plus grave que d'habitude?

Si le client répond non,
mettre fin à l'évaluation.

Si le client répond oui, lui poser la question suivante :

§ S'assurer que le client suit les
consignes de l'étiquette respiratoire.

2. Vous êtes-vous senti dans un état fiévreux ou avez eu des tremblements ou des frissons au cours des 24 dernières heures?

Si le client répond oui...

Si le client répond non...

Prendre les précautions contre les
gouttelettes et les contacts*

Prendre la température.
Si elle est supérieure à 38 °C, prendre les
précautions contre les gouttelettes et les contacts*

- **Précautions contre les gouttelettes et les contacts : Hygiène des mains, masque, protection oculaire lorsqu'on se trouve à moins de 1 mètre du patient/client; gants et blouse lorsqu'on est susceptible d'être en contact avec des liquides organiques ou de toucher des surfaces contaminées.**

§ L'étiquette respiratoire consiste à couvrir la bouche avec un papier mouchoir lorsqu'on tousse puis de jeter le papier mouchoir dans la poubelle, ainsi que le nettoyage des mains.

Le présent protocole ne décrit que le processus initial de dépistage. Le protocole comporte également une composante importante de surveillance des maladies nouvelles et émergentes; par conséquent, il est important de se renseigner au sujet des voyages faits par les patients ou clients qui présentent des symptômes d'une nouvelle MRF. Il est donc recommandé de poser les questions suivantes :

1. Avez-vous voyagé au cours des 14 derniers jours? À quel endroit?
2. Au cours des 14 derniers jours, avez-vous été en contact avec une personne malade qui a voyagé? À quel endroit?

Pour une liste des pays ayant signalé des cas de grippe aviaire chez les humains, veuillez consulter le site « Conseils de santé aux voyageurs » à l'adresse http://www.phac-aspc.gc.ca/tmp-pmv/index_f.html.

Selon votre programme, il se peut qu'il incombe aux professionnels du contrôle des infections ou du service de santé publique de poser ces questions.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Conférence de CHICA

L'Association pour la prévention des infections à l'hôpital et dans la communauté (CHICA) tiendra sa conférence annuelle sous le thème « Bridging Global Partnerships », à London, en Ontario, du 6 au 10 mai 2006. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site <http://www.chica.org/>.

Premier Symposium annuel sur la conception et la construction d'établissements de santé

Le symposium aura lieu le 16 février 2006, au Vaughan Estate, The Estates of Sunnybrook, 2075 avenue Bayview, à Toronto.

Coût : 30 \$

Contact : maja.mcguire@sw.ca

BULLETINS À VENIR

- Un regard en profondeur sur les nouvelles lignes directrices relatives aux MRF (suite)
- Le profil des membres du comité directeur du RCIC
- Saison de la grippe et renseignements sur la vaccination antigrippale pour 2005-2006
- Nouvelles au sujet du norovirus
- Un rapport sur la grippe pandémique

Coordonnatrice du Réseau de contrôle des infections de Champlain :

Colette Ouellet

couellet@ottawahospital.on.ca

613-798-5555, poste 17474